

École primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

Téléphone : 03.81.57.01.93

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

Procès-verbal du Conseil d'École du 3ème trimestre Jeudi 25 juin, 17h30-19h00

Conseil d'école réuni en date du jeudi 25 juin de 17h30 à 19h sous la présidence de Mme PARRA LOPEZ Sandra, directrice de l'école. Mme Dumanchin étant secrétaire de séance.

Présents :

- Monsieur l'adjoint aux affaires scolaires, M. GUILLEMIN
- Monsieur le DDEN, M. PERNIN
- Mesdames et messieurs les représentants de parents d'élèves, M. MARCHISET, Mme BUREAU, Mme SEMERDJIAN, Mme GEROME, Mme REY, Mme HIENNE, Mme PHILIPPE
- Mesdames et Monsieur les enseignants, Mme PETOLAS, Mme COLARD, M. THEVENET, Mme DUMANCHIN, Mme KREA, Mme CAPPELLI,
- Mesdames les ATSEM, Mme COMTE et Mme DATEU
- Madame la directrice du périscolaire, Mme GRANDVIENNOT

Excusés :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme BAIRI
- Mesdames et messieurs les représentants de parents d'élèves, Mme MARX, M. YALTIN, Mme RICHARD
- Madame l'enseignante, Mme DUCOULOUX
- Monsieur le psychologue scolaire, M. MAIN
- Madame la maîtresse E, Mme AVILES
- Mesdames les AESH, Mme DEMOULIN et Mme POUSSIÈRE

*Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°2 du 04/02/2020

Ordre du Jour

1/ Bilan de la continuité pédagogique lors de ce troisième trimestre et organisation de l'accueil des élèves

-A compter du 16 mars, sur décision de Monsieur le Président de la République, les écoles de France ont été fermées. A partir de cette date, une « continuité pédagogique » s'est installée dans notre école.

Chaque enseignant a transmis du travail aux élèves de sa classe par mail et a maintenu un lien par l'intermédiaire de classes virtuelles.

Un service de garde exceptionnel a été réalisé par les enseignants pour les enfants des personnels prioritaires durant toute la période du confinement.

-A compter du 11 mai, un retour en classe progressif s'est déroulé en liaison avec la municipalité. Tout d'abord par un retour des niveaux de GS, CP et CM2 pour les familles « volontaires ». Le protocole et les conditions d'accueils possibles ont imposé la réalisation d'une rotation d'accueil 2 jours par semaine par groupe d'enfants accueillis. Au total, 36 élèves ont été accueillis dans 3 salles. Les enfants de personnels prioritaires des autres niveaux étaient également accueillis par les enseignants au sein des classes. Une continuité pédagogique se déroulait pour les élèves « à distance ».

-A compter du 8 juin, un retour en classe des élèves de tous les niveaux (hormis TPS, PS et MS) a été réalisé pour les familles volontaires. Là également, une rotation s'est effectuée afin de permettre à ceux qui le souhaitent une re-scolarisation en présentiel. 81 élèves ont été accueillis.

Une continuité pédagogique se déroulait pour les élèves « à distance ».

-A compter du 22 juin, une scolarisation obligatoire sur décision de Monsieur le Président de la République s'est mise en place pour toutes les classes de l'école. Un nouveau protocole « allégé » a permis à 132 élèves d'être scolarisés.

Cette période a été marquée par de nombreux changements et tout a été mis en place aussi bien par l'école que par la municipalité pour accueillir autant que possible les élèves dans les conditions imposées par le protocole.

Monsieur le DDEN ajoute qu'il tenait à remercier l'équipe enseignante ainsi que la municipalité pour l'organisation de ces différentes reprises dans cette situation inédite.

2/ Préparation de la rentrée 2020 : équipe éducative, effectifs prévus, organisation des classes

**Effectifs 2019-2020* : (au 23/06/2020)

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
10	14	15	21	18	21	17	16	21

Total : 153 élèves

**Effectifs 2020-2021* :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
4	18	14	12	20	18	21	18	15

Total : 140 élèves

La septième classe est conservée dans l'école. Pour la rentrée prochaine, l'organisation pédagogique définie est :

**Classe de TPS-PS avec Mme Pétolas* : $4 + 18 = 22$ élèves

**Classe de MS-GS avec Mme Colard* : $14 + 6 = 20$ élèves

**Classe de GS-CP avec M Thévenet* : $6 + 12 = 18$ élèves

**Classe de CP-CE1 avec Mme Cappelli* : $8 + 12 = 20$ élèves

**Classe de CE1-CE2 avec Mme Kréa* : $6 + 14 = 20$ élèves

**Classe de CE2-CM1 avec Mme Dumanchin* : $7 + 13 = 20$ élèves

**Classe de CM1-CM2 avec Mme Parra Lopez* : $5 + 15 = 20$ élèves

Le critère de répartition des élèves dans les classes pris en compte sera la date de naissance des élèves. Les élèves les plus « âgés » seront scolarisés avec la tranche d'âge supérieure. Ce critère sera valable pour tous les niveaux de l'école.

Les classes seront communiquées aux familles ainsi que les listes de fournitures durant le début de semaine prochaine.

3/ Argent : coopérative scolaire et investissements municipaux

**Bilan comptable des comptes affiliés à l'OCCE* :

Compte élémentaire : 1130,52€

Compte maternelle : 2084,45 €

Les sorties prévues n'ont pu se dérouler, ce qui explique la somme restante sur les comptes des coopératives.

**Demandes d'investissements* :

Les demandes de subvention demandées ont été accordées par la mairie. Reste en suspens la demande de subvention pour le numérique qui demande à être détaillée à l'aide d'un devis. Une demande a été faite par Mme Parra Lopez.

Il apparaît important de prendre en compte cette demande. En effet, le numérique a une place qui devient prépondérante dans nos écoles et auprès des élèves. Durant cette phase de travail à distance, chaque enseignant a dû travailler avec son matériel personnel et la présence de vidéoprojecteurs aurait considérablement facilité le travail des enseignants.

Les enseignants de maternelle demandent également le renouvellement des ordinateurs portables car ceux-ci sont devenus obsolètes ou ne fonctionnent plus suite à la continuité pédagogique et leur sur-utilisation.

Monsieur Thévenet demande un vidéoprojecteur pour la classe de GS-CP (vidéoprojecteur mobile).

Monsieur Guillemin explique que les budgets ont été pour l'heure votés et que cela sera à inscrire par Mme Parra Lopez sur les nouvelles demandes de budget.

4/ Travaux

Les travaux demandés sont les suivants et seront évoqués avec Monsieur Guillemin, Monsieur Kolly et Madame Parra Lopez lors d'une réunion avant les vacances afin d'établir les priorités des réalisations. Monsieur Guillemin confirme que cela sera réalisé durant les congés d'été.

MATERNELLE :

- Création d'un préau dans le bâtiment des maternelles
- Peintures des locaux communs (couloirs, rotonde, coin des ATSEM, salle de réunion)
- Pose de protections permettant d'éviter que les bancs de la rotonde ne viennent casser les vannes thermostatiques des radiateurs
- Tracer les lignes de fond de cour
- Volet pour la porte des TPS-PS (porte qui donne accès sur la cour)
- Installation d'urinoirs pour garçon
- Problème des toilettes ouvertes en maternelle qui va accueillir des enfants plus grands (CP)
- Déplacer le tableau de la classe de M Thévenet.

ELEMENTAIRE :

- Peinture des portails de l'école
- Demande de rails de vélos supplémentaires
- Demande de bancs dans la cour de récréation
- 2 Chéneaux percés (vers la bibliothèque et dans le passage vers la maternelle)
- Volets à regraisser et à vérifier (Certains sont lourds à remonter ou ne descendent plus une fois remontés.)
- Grillage de la Longeau vers le parking à consolider et chemin en gravillons à stabiliser.

5/Questions diverses

- **Élections des représentants de parents d'élèves** : Comme adopté lors du premier conseil d'école, les élections de représentants de parents d'élèves se dérouleront uniquement à distance.

- **Un parent d'élèves posait cette question à destination des enseignants au sujet de la continuité pédagogique** : *Les devoirs ne devraient-ils pas être récupérés et contrôlés afin que les enfants se sentent maintenus dans une scolarité ?*

Mme Parra Lopez explique que les parents avaient la possibilité d'envoyer le travail de leurs enfants (ce qui fut le cas dans de nombreuses classes et même exigé sur certains travaux) aux enseignants qui réalisaient un retour. Un dépôt dans la boîte aux lettres était également possible. Mme Parra Lopez ajoute que les parents ne doivent pas hésiter à faire part de leurs questions ou incompréhensions aux enseignants ou à elle-même afin d'éclaircir les interrogations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h08

Secrétaire de séance : Mme Dumanchin

Président de séance, Mme PARRA LOPEZ